

Évolution de l'effectif en équivalent temps complet (ETC) des secteurs public et parapublic

Secteurs de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux

(du 1^{er} juillet au 30 juin de chacune des années)

Secteur	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Commissions scolaires ¹	122 308	123 908	125 464	127 207	128 007	126 567	131 154
Collèges ²	23 037	23 200	23 800	23 702	23 456	22 667	23 052
Santé et Services sociaux ³	219 107	222 195	222 433	224 711	226 168	223 442	224 415
Total de l'effectif (ETC)	364 452	369 303	371 697	375 620	377 631	372 676	378 621

(1) Comprend les commissions scolaires francophones, anglophones, Crie et Kativik, incluant les entités légales qui les ont précédées.

(2) Comprend les collèges d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

(3) Comprend les centres hospitaliers de soins psychiatriques, de soins généraux et spécialisés publics, les centres de réadaptation publics et privés, les centres d'hébergement et de soins publics et privés, les centres de santé et de services sociaux, les centres à missions multiples, les centres jeunesse et l'Agence de la santé et des services sociaux. De plus, les données en ETC proviennent du Système d'information de la rémunération globale du Secrétariat du Conseil du trésor.

Il peut exister des écarts entre les données publiées par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.